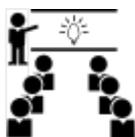




New SELF EXPRESS - N° 37 - 13 novembre 2018



Congrès, colloques, séminaires, ...

ARPEGE : Doctoriale 2019, Appel à contribution

Mardi 9 juillet 2019, Université Lyon 2 (Lyon)

Organisées par l'association ARPEGE, dans le cadre d'EPIQUE 2019

Avec le soutien du RJCE et du CE2

Dates importantes

Soumission : 9 Février 2019

Notification d'acceptation: 6 Avril 2019

Version finale: 15 Mai 2019

Les doctoriales ont pour objectif de fournir l'occasion à des doctorants en thèse de présenter leurs sujets de recherche dans un atelier limité et informel et d'en explorer certains aspects, de partager leurs idées et premières expériences avec d'autres doctorants et de profiter des conseils d'un comité de volontaires, chercheurs et professeurs, dans les domaines d'intérêt de l'Ergonomie et de la Psychologie Ergonomique. Le but de ces doctoriales est d'aider les doctorants, venus avec leurs travaux de thèse en leur état d'avancement, en fournissant des retours d'information et des conseils dans une atmosphère constructive et détendue. Nous invitons les doctorants à profiter de cette occasion pour partager leur travail avec d'autres doctorants ainsi que des chercheurs et professeurs experts dans le domaine.

Dans l'atelier « doctoriales », les doctorants présenteront l'avancée de leurs travaux en se concentrant sur le thème principal de leur thèse, sur ce qu'ils ont réalisé jusqu'ici et comment ils planifient la suite de leur travail. Un temps sera réservé pour la discussion et le retour d'informations de deux répondants et des autres participants. Il n'y a pas de restriction thématique.

Tous les champs de l'Ergonomie et de la Psychologie Ergonomique peuvent être couverts. Une aide financière pourra être accordée sur demande aux étudiants ne bénéficiant pas de financement de leur laboratoire (les demandes doivent être adressées également à Françoise Anceaux).

Modalités de SOUMISSION

Les soumissions pour ces communications seront de 6 pages, selon le même format de présentation que celui d'Épique et doivent présenter le cadre théorique et méthodologique et résumer les travaux en cours. Elles seront envoyées, **au plus tard le 9 Février 2019**, à Liliane Pellegrin & Françoise Anceaux qui se chargeront de l'organisation des expertises.

Ces soumissions décrivent des travaux de thèse en cours d'avancement, quelle que soit l'année de début de la thèse, ainsi que le travail restant à faire avant la soutenance.

Les points importants sont les suivants :

- La contribution attendue au domaine ;
- L'originalité de la thèse ;
- Le domaine concerné et la problématique abordée dans ce contexte ;
- Une vue d'ensemble brève des travaux et des approches existant ;
- L'approche méthodologique envisagée (si elle a été définie) ;
- Les études déjà effectuées et les résultats observés, si les analyses des données ont été effectuées.

Les soumissions seront jugées sur leur clarté et leur originalité. Toutes les soumissions seront expertisées par les responsables de ces doctoriales qui seront assistés par un groupe d'experts. Si une soumission est acceptée, elle pourra faire l'objet de modifications mineures demandées avant la date finale de renvoi de la version prête à l'impression. Nous rappelons que ces actes seront édités dans un ouvrage collectif publié par Arpege Science Publishing.

Toutes les soumissions devront être envoyées aux courriels suivants:

Liliane.pellegrin_chaudet@univ-amu.fr

Francoise.Anceaux@uphf.fr

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par ces mêmes courriels.

.....



Offre d'emploi

Offre d'emploi - Expert d'assistance conseil

Ergonome dans le champ de la Conception des Lieux et des Situations de Travail - INRS

Bonjour,

L'INRS recherche un expert d'assistance conseil - ergonome dans le champ de la Conception des Lieux et des Situations de Travail (CLST).

Pour plus d'informations concernant l'offre et pour déposer votre candidature, consultez le lien suivant :

[http://www.inrs.fr/recrutement/recrutement.nsf/\(\\$All\)/0BEA9A7A65ACAA1EC125833200342E75?OpenDocument](http://www.inrs.fr/recrutement/recrutement.nsf/($All)/0BEA9A7A65ACAA1EC125833200342E75?OpenDocument)

Le processus de recrutement se fait uniquement par cette procédure (en ligne).

Bien cordialement

Eric LIEHRMANN

Responsable du pôle Approche Globale des Situations de Travail (AGST)



Publications



La centralité du travail

L'activité en question suivie par

De l'amélioration des conditions de travail (ACT) à la qualité de vie au travail (QVT) : quelle(s) évolution(s) des manières de voir, des manières d'agir ?

François Hubault (coordinateur)

(ISBN 978-2-36630-083-3, 170 mm x 240 mm, 252 p., 25 euros)

RÉSUMÉ

On ne fait pas toujours ce qu'on avait prévu. C'est d'ailleurs une prédiction assez sûre de l'ergonomie. Et de fait, ici, en réunissant les contributions à deux séminaires qui devaient paraître successivement, nous faisons une nouvelle fois l'expérience que l'innovation peut venir de la nécessité.

Deux séminaires, donc.

Le premier s'est tenu sur l'idée que le succès même de cette fameuse différence établie par l'ergonomie entre le travail prescrit et le travail réel justifie de remettre « l'activité en question » et de revenir sur ce qu'on entend finalement – aujourd'hui, plutôt – par activité, en ergonomie certes, mais plus largement dans l'ergosphère qui s'est structurée autour de ce concept.

Le second lui en proposant de prendre l'argument de la « qualité de vie au travail » au sérieux et d'aller voir quelles évolutions des manières de voir comme des manières d'agir sont réellement engagées par ce basculement des registres « de l'amélioration des conditions de travail à la qualité de vie au travail ». La préoccupation centrale de cette interrogation concerne évidemment l'évolution de la place et du contenu de l'activité dans cette trajectoire, et donc sur quoi porte réellement l'interpellation conceptuelle, opérationnelle et politique de cette annonce.

Entre ces thèmes, il y a clairement une poursuite et une résonance, de sorte qu'il est légitime de proposer ici de les exposer ensemble sous une enseigne qui indique clairement ce qui s'y joue : la centralité du travail. Et peut-être même, nous l'espérons vivement, aidera-t-on le lecteur à en dégager mieux les enjeux théoriques, méthodologiques et professionnels dans l'intervention.

Pour tenir ce pari de ménager l'unité propre de chacun des séminaires et leur mise en écho, ils sont présentés l'un à la suite de l'autre : selon que vous choisissiez la tranche blanche ou la tranche grise, vous pourrez lire...

Le séminaire "L'activité en question" ou le séminaire "De l'amélioration des conditions de travail (ACT) à la qualité de vie au travail (QVT) : quelle(s) évolution(s) des manières de voir, des manières d'agir ?"

Autant dire quand même que cette formule parie sur l'envie de poursuivre la résonance des textes et des thèmes dans d'autres occasions que nous espérons bien continuer de proposer.

Variations sur le thème du genre dans les groupes professionnels

Sophie Divay (sous la direction de)

L'abondance des discours sur les rapports sociaux entre femmes et hommes favorise leur mise en lumière, sans pour autant éclaircir la complexité de leurs logiques. L'entrée par les groupes professionnels présente l'avantage de circonscrire le propos sans l'appauvrir.

(ISBN 978-2-36630-082-6, 170 mm x 240 mm, 260 p., 25 euros)

RÉSUMÉ

L'abondance des discours sur les rapports sociaux entre femmes et hommes favorise leur mise en lumière, sans pour autant éclaircir la complexité de leurs logiques. L'entrée par les groupes professionnels présente l'avantage de circonscrire le propos sans l'appauvrir. Ces espaces sociaux offrent en effet une multiplicité de scènes riches en variations de genre, c'est-à-dire en dynamiques plus ou moins contrastées, voire contradictoires. Elles englobent des manifestations évolutives mais réversibles, fragiles mais profondes, novatrices mais récurrentes, enracinées dans le passé ou soudaines, et des changements dont les travailleuses et travailleurs sont à la fois les objets et les actrices·eurs. Appartenant aux univers professionnels sportif, pénitentiaire, éducatif, de la police, de l'enseignement, du soin (ou care), ou encore du travail social, ces praticien·ne·s sont notamment confronté·e·s à des fluctuations numérique et symbolique de « mixisation », tendant vers une féminisation ou une masculinisation de métiers traditionnellement dits « d'hommes » ou « de femmes ».

Dans cet ouvrage collectif, les contributions des auteur·e·s démontrent que l'atteinte de certains seuils de « mixisation » ne garantit pas une égalité entre les sexes, tant que des inégalités de genre souterraines persistent, faisant surgir de nombreux questionnements. La « mixisation », ou mixité de genre souhaitée par les féministes, n'est-elle pas utilisée à des fins idéologiques, par exemple par les tenants d'une prétendue indispensable complémentarité entre modèles masculins et féminins dans l'éducation des petites filles et petit garçons ? La « mixisation » de genre et la lutte contre les inégalités se justifient-elles au nom de la « modernité » ou de la modernisation ? Ou encore, les carrières extra-ordinaires de femmes (minoritaires) dans un monde masculin ne sont-elles pas instrumentalisées pour masquer les contraintes de la majorité de celles qui ne parviennent pas à une telle réussite ? Autant de pistes d'investigation qui viennent alimenter le vaste de champ de recherche en sociologie du genre.



Consignes pour obtenir une publication
dans New SELF EXPRESS

Les informations proposées pour une publication dans New SELF EXPRESS seront examinées par le responsable de la rubrique qui décidera de la prise en compte de l'information dans le prochain numéro de SELF EXPRESS.

Pour qu'une information soit publiée dans SELF EXPRESS elle doit obligatoirement être formatée de la manière qui suit :

- 1) comporter un titre
- 2) comporter une catégorie : « Information générale » « Offre d'emploi » « Congrès, colloque, symposium, etc » « Appel à communication » « Soutenance de thèse » « Formation, enseignement » « Publication » , « Autre ».
- 3) comporter un résumé de l'information en maximum 10 lignes. Ce seront uniquement ces 10 lignes qui seront publiées dans SELF EXPRESS. Ces 10 lignes doivent être reprises dans un fichier WORD séparé à joindre dans la demande.
- 4) selon le cas, un ou plusieurs fichiers supplémentaires en format WORD ou PDF, fichiers qui seront téléchargeables par les intéressés en cliquant sur un lien figurant dans le corps du message de SELF EXPRESS.

En aucun cas une information reprise uniquement dans le corps d'un mail ne sera publiée. L'information doit être déposée dans un fichier en pièce jointe (voir points 3 et 4 ci-dessus).

Les résumés de plus de 10 lignes ne seront pas pris en compte.

Les demandes de publication peuvent être envoyées directement à selfexpress@ergonomie-self.org ou introduites à partir du site de la SELF.

ici pour ajouter un titre ou du texte.